

Intercom Bernay Terres de Normandie  
Délibération n° DEV2017-11  
Conseil communautaire du 23 novembre 2017

**INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**- SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2017 -**

**Délibération n° DEV2017-11**

*Effectif du conseil communautaire : 128 membres*

*Membres en exercice : 128*

*Membres présents : 92*

*Membres votants : 112 (dont 20 pouvoirs)*

*Date de la convocation : 14/11/2017*

*Date de l'affichage 16/11/2017*

*L'an deux mil dix-sept et le jeudi vingt-trois novembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Beaumont-le-Roger sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.*

*Etaient présents : M. DESHAYES Claude, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. MATHIERE Philippe, M. FINET Pascal, M. BONAMY Jean Hugues, M. DIDTSCH Pascal, Mme TURPIN Annie, Mme VAGNER Marie Lyne, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie Françoise, M. LELOUP Gérard, Mme JOIN LAMBERT Marie Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. HAUTECHAUD Patrick, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, M. DESCAMPS Joël, M. DAVID Jean Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean Claude, M. ROEHM Sébastien, M. BONNEVILLE Jean Noël, Mme JUNIAU Chantal, M. VANNIER Alain, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSSE Christian, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. THIBAUT BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. ADELIN Jean Michel, M. CAPPELLE Hubert, Mme DRAPPIER Michèle, M. GIBOURDEL Jean Pierre, M. GROULT Daniel, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean Louis, M. MONTIER Jean Noël, M. VAMPA Marc, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean Louis, M. ANTHIERENS André, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean Bernard, M. ROUSSELIN Jean Claude, M. DELAMARE Frédéric, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, Mme RODRIGUE Colette, M. SZALKOWSKI Denis, M. LE BAILLIF Jacques, M. PIQUENOT Olivier, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. HENON Jérôme, M. RUEL Yves, M. MALARGE Pierre, M. DELEU Philippe, M. FILET Gérard, M. MEZIERE Georges, M. MALHERBE Yannick, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick, M. DESHAYES Edmond, M. VILAIN Christian*

*Etaient absents : Mme ANGOT Josiane, Mme CARMIGNAC Julie, M. DAVION Olivier, Mme LEMOINE Béatrice, Mme VARANGLE Ingrid, M. BEAUFILS Lionel, M. BOISSIERE Bernard, M. BORDEAU Jean Pierre, M. AGASSE Francis, M. CAVELIER Sébastien, M. HEUTTE Yvon*

*Etaient excusés : M. GIFFARD Franck, M. PORTAIS Alain, Mme CARISSAN Béatrice, M. DORGERE François, M. MILBERGUE Joël,*

Pouvoirs :

Mme DROUIN Colette à Mme MABIRE Dominique, Mme GUITTON Sylvie à M. FEDERICI Michel, M. LE ROUX Jean-Pierre à M. MATHIERE Philippe, M. BETOURNE Dominique à M. GRAVELLE Nicolas, M. BIBET Pierre à Mme LECLERC Marie Françoise, Mme BLOTIERRE Julie à M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. FROIDMONT Pascal à M. BONAMY Jean Hugues, M. SANDIN Christopher à M. WIRTON Philippe, M. SOURDON André à M. CHAUVIN Pierre, Mme VANDERHOEVEN Sandrine à Mme TURPIN Annie, Mme LEROUVILLOIS Janine à M. CHOLEZ Manuel, M. BONNEVILLE Roger à M. DELAMARE Roger, M. PRIVE Bruno à M. VILA Jean Louis, M. LECOQ Didier à M. BAISSÉ Christian, M. VOISIN Jean Baptiste à M. SCRIBOT Frédéric, M. MECHOUD Alain à M. DUVAL Yves, M. JEHANNE Eric à Mme CANU Françoise, M. PERDRIEL Daniel à Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès, Mme PETIT Danièle à Mme DRAPPIER Michèle, M. PREVOST Jean Jacques à M. MONTIER Jean Noël

---

**Objet :**

**Vente du Bâtiment Logistique (dédié précédemment au GIP Le Concordia),  
propriété de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, installé sur le Lotissement Artisanal de Perriers-la-Campagne (commune déléguée de la Commune nouvelle de Nassandres sur Risle)**

---

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le bâtiment logistique implanté sur la zone d'activités économiques de la commune nouvelle de Nassandres-sur-Risle (Perriers-la-Campagne) a été construit en 2013 par l'ex Intercom Risle et Charentonne pour accueillir en location, les activités du Groupement d'Intérêt Public « le Concordia », qui regroupait les maisons de retraite d'Harcourt, Brionne, Pont-Authou et le Neubourg. Cette plateforme logistique a été créée pour réaliser des économies d'échelle sur les produits d'hygiène et de nettoyage indispensables pour les résidents de ces maisons de retraite. Commandé en grandes quantités, chaque produit était dispatché et acheminé dans chaque unité hospitalière.

Il s'agit donc d'un bâtiment couvert d'environ 1000 m<sup>2</sup> (plus un auvent sur toute la longueur au nord) à usage de dépôt situé sur les parcelles cadastrées 452 AB 404 et 454 ZC 50 de 8 783 m<sup>2</sup> constitué de deux grandes portes à commande électrique ; une structure métal, double peau isolante, chauffage aérothermique, sol béton lissé peint ; un bureau ; un escalier menant à une mezzanine de 120 m<sup>2</sup> avec structure OSB comportant un petit bureau ; un local charge pour fenwick ; un local lavage ; un local poubelles ; un circuit de caméras de sécurité.

Cependant, pour des raisons économiques, ce GIP a cessé son activité et n'est plus en mesure d'être locataire du bâtiment.

La construction de ce bâtiment, prise en charge par l'ex Intercom Risle et Charentonne s'est élevée à 854 872.27 € H.T. et le coût du terrain était de 54 156 € H.T. soit un coût total de 909 028.27 € H.T. La collectivité a obtenu des subventions à hauteur de 341 948.91 € H.T. soit un coût supporté par l'ex Intercom Risle et Charentonne de 567 079.36 € H.T.

Un emprunt de 540 000 euros a été contracté par l'ex Intercom Risle et Charentonne auprès du Crédit Agricole de Normandie en date du 30 septembre 2011 pour une durée de 240 mois jusqu'au 30 septembre 2031 au taux de 4.16 %.

La société Normachats Ingénierie existe depuis 1987, elle est spécialisée dans la manutention continue. L'activité principale est la maintenance de bandes transporteuses, ou la fabrication de convoyeurs complets.

La société dispose de deux agences une à Nassandres-sur-Risle (Nassandres) avec un effectif de 17 personnes et l'autre à Saint-André sur Orne. Cette entreprise poursuit son développement et souhaite aujourd'hui disposer de superficie supplémentaire pour répondre à de nouveaux marchés et accueillir de nouveaux salariés. C'est pour cela qu'elle désire acquérir le bâtiment logistique implanté sur la zone d'activités économiques de la commune nouvelle de Nassandres-sur-Risle (Perriers-la-Campagne).

Par avis en date 14 juin 2017, France Domaine dans le cadre de sa consultation par l'Intercom Bernay Terres de Normandie a estimé le bâtiment à une valeur de 500 000.00 €.

Il est donc demandé aux membres du Conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de délibérer afin de procéder à la vente du Bâtiment Logistique (dédié précédemment au GIP Le Concordia), propriété de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, installé sur le Lotissement Artisanal de Perriers-la-Campagne (commune déléguée de la Commune nouvelle de Nassandres sur Risle).

### DÉLIBÉRATION

Vu le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) et notamment les articles L.2141-1, L.3211-14 et L.3221-1,

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le bâtiment logistique implanté sur la zone d'activités économiques de la commune nouvelle de Nassandres-sur-Risle (Perriers-la-Campagne) appartient au domaine privé communal,

Considérant que ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal et que dans ces conditions il y a lieu de procéder à son aliénation,

Considérant l'avis en date 14 juin 2017 de France Domaine qui a estimé le bâtiment à une valeur de 500 000.00 €,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

#### **APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE :**

- **ACCEPTÉ** la vente par l'Intercom Bernay Terres de Normandie du bâtiment logistique implanté sur la zone d'activités économiques de la commune nouvelle de Nassandres-sur-Risle (Perriers-la-Campagne), dont elle est propriétaire, à l'entreprise Normachats Ingénierie pour un montant de 500 000.00 € net vendeur, les frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à désigner un notaire aux fins d'établir le compromis de vente et l'acte de cession ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente ainsi que toutes pièces administratives ou comptables afférentes à cette affaire ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

#### Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	112	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20171123-DEV2017\_11-DE

Transmis au représentant de l'Etat (contrôle de légalité) le 24/11/17  
Publié le 24/11/17

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2017

#### Ampliation à :

- La Direction de l'Economie du Pôle Urbanisme, Aménagement du territoire/Mobilité/Habitat, Développement économique et Tourisme ;
- Madame la Directrice des Services Techniques de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Madame la Directrice des Finances de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.